Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.24. — TELEPHONE

MORT DU PRESIDENT-FONDATEUR DE LA SOCIETE ARTISTIQUE DE ROUBAIX-TOURCOING

M. Fontignac-Devillars, président à vie de la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing, fondée par lui en 1884, vient de mourir à Mouscron (Belgique) où il était retiré.

Agé de 80 ans, le défunt avait organisé 32 expositions de tableaux et il avait fréquemment convié ses concitoyens à de brillantes matinées littéraires et théâtrales. En 1895, le jury de l'Exposition Philomatique de Bordeaux lui avait décerné une médaille d'or.

Créateur de la Caisse mutuelle des artistes de Roubaix-Tourcoing, M. Fontignac-Devillars avait contribué dans la plus large mesure à l'essor et à la prospérité de la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing.

Ses funérailles auront lieu mercredi à dix heures du matin et son corps sera ramené à Roubaix pour y être inhumé.

UNE DIRECTRICE D'ECOLE MEURT SUBITEMENT

Mme Tison, directrice de l'école maternelle de la rue des Anges, visitait les différentes classes de cette école hier lundi vers 9 heures et demie du matin quand elle fut prise d'un malaise subit.

Un docteur fut aussitôt mandé mais quand il arriva la mort, due à une congestion pulmonaire, avait fait son œuvre.

Mme Tison, née Marie Bourlet, était âgée de 45 ans et habitait rue des Pyramides, 1.

CAMBRIOLAGE RUE DE BEAUREWART

M. G. Catteau, employé de commerce, demeurant rue de Beaurewart, 133, s'était rendu avec sa famille dimanche soir dans un cinéma du quartier.

Quand il rentra chez lui M. Catteau constata que de hardis malfaiteurs s'étaient introduits dans la maison en brisant un carreau d'une fenêtre.

Les malandrins avaient visité les différentes pièces et fouillé tous les meubles. Ils avaient dérobé une bicyclette et plusieurs coupons d'étoffe valant une centaine de francs.

Informé, M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement a ouvert une enquête.

DANS L'ENSEIGNEMENT

Nous apprenons que MM. Collot et Déjardin, receveurs contrôleurs de l'Enseignement respectivement attachés aux postes de Lille et de Roubaix, viennent de subir, avec brillant succès, le concours pour le grade d'inspecteurs-adjoints.

Nous adressons à ces distingués fonctionnaires nos félicitations.

NECROLOGIE

Nous apprenons que M. Wacongne, inspecteur principal à Lille, vient de perdre sa mère décédée subitement à Boulogne.

M. Wacongne, fort connu dans la région, a été inspecteur à Bailleul et à Orchies.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 2 juin 1913

Naissances. — Simone Messiaen, rue de la Balance, chez Deruyck, 2. — Renée Cornil, rue Joultroy, 17. — Henri Badar, avenue Julien-Lagache.

Décès. — Henriette Hassebroek, 59 ans, modiste, rue Richelieu, 14. — Sophie Lahousse, 30 ans, sans profession, rue Archimède, cour Saint-Emile, 3. — Emélie Chirieux, 60 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 121. — Marie Priem, 70 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache. — Marie Lefnaire, 63 ans, sans profession, rue de Maubeuge, 1. Loridan, 10. — Hélène Mispreuve, 52 ans, sans profession, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 46. — Eugène-Delhaye, 89 ans, sans profession, rue Blanqui, 10. — Raymond Copejans, 2 ans, rue Ma Campagne, 84. — Marie Bourlet, 45 ans directrice d'école maternelle, rue des Pyramides, 1.

Mariages. — Charles Masphelier, voyageur de commerce, rue de la Fosse-aux-Chênes, 69, et Marthe Morel, sans profession, rue de Tourcoing, 1. — Emile Guelton, maçon, rue de Balance, 7 et Gabrielle Déboosschere, repasseuse, rue de la Balance, 7. — Jules Pocquet, employé des Postes, rue Saint-Joseph, 85, et Pauline Didier, sans profession, rue du Trichon, 20.

CROIX

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissances.* — Flouret Jeanne, rue du Parc, 35. — Lambrechts Charles, rue Carnot, 1.

Décès. — Baudaert Hélène, 11 mois, rue Kléber, 174. — Pinel Henri, 49 ans, rue Pluquet, 5. — Vanderhaeghe Elodie, 46 ans, rue Kléber, 86.

WATTRELOS

CONSEIL MUNICIPAL

Voici la suite du compte rendu de la dernière séance :

LA RUE MAGENTA. — Le citoyen Baimbaut, adjoint, présente un projet de restauration de la chaussée pavée de la rue Magenta.

L'état estimatif des travaux, dressé par M. Cauliez, conducteur des travaux municipaux, s'élève à 1.000 francs.

Après avoir donné lecture du rapport du conducteur, le citoyen Baimbaut propose au Conseil d'adopter le projet de restauration de la rue Magenta, d'ouvrir un crédit de 1.000 francs au budget additionnel pour faire face aux dépenses et de solliciter de M. le Préfet l'approbation du bordereau de prix supplémentaire.

Adopté à l'unanimité.

LA RUE TRAVERSIERE. — En exécution de la décision du Conseil municipal, en date du 30 avril 1913, M. Blankaert, nommé expert et chargé de défendre les intérêts communaux à l'estimation des terrains de la rue Traversière incorporés à la voie publique par mesure d'alignement, s'est mis d'accord pour définir cette question avec M. Beauvisage, expert des parties (MM. Leclercq-Dupire et Leconte Florin.

L'entente a été basée sur un prix de 6 fr. 20 le mètre carré pour chacune des parties de terrain.

Sur un rapport du citoyen Houzet, fait au nom des commissions des travaux et des finances, le Conseil approuve les projets d'acte de vente pour les terrains appartenant à MM. Leclercq-Dupire et Leconte-Florin.

La somme à payer par la Ville sera de 2.215 fr. soit 1.812 fr 99 à M. Leclercq-Dupire et 402 fr. 50 à M. Leconte-Florin.

Sur un autre rapport du citoyen Houzet, le Conseil décide que le terrain appartenant à M. Hennion et incorporé à la voie publique, même rue, par mesure d'alignement, sera payé au même prix, soit 6 fr 20 le mètre carré.

La ville aura à payer à M. Hennion la somme de 168 francs.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Sur les rapports du maire, le Conseil donne un avis favorable au compte de gestion du receveur du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1912, au compte administratif de cet établissement et au budget additionnel.

Le compte de gestion et le compte administratif présentent un excédent de recettes de 4 fr. 25, les recettes générales s'étant élevées à 41.572 fr. 67 et les dépenses à 41.570 fr. 42.

HOSPICES. — Le Conseil approuve également le compte de gestion et le compte administratif des hospices, ainsi que le budget additionnel des établissements hospitaliers.

Le compte de gestion et le compte administratif présentent un excédent de recettes de 361 fr. 41 les recettes générales s'élevant à 72.786 fr. 10 et les dépenses à 72.424 fr. 69.

Le budget additionnel s'établit par 3.890 fr. 19 en recettes et autant en dépenses.

COMPTES COMMUNAUX. — Le compte de gestion du receveur municipal et le compte administratif du maire pour l'exercice 1912 sont approuvés à l'unanimité.

Les recettes ordinaires se sont élevées à 251 mille 295 fr. 52 ; les recettes extraordinaires à 69.823 fr. 78, et les recettes supplémentaires à 197.112 fr. 71, soit un total général de recettes de 512.232 fr. 01.

Les dépenses ordinaires se sont élevées à 265 mille 408 fr. 78 ; les dépenses extraordinaires à 62.120 fr. 19, et les dépenses supplémentaires à 150.192 fr. 06, soit un total général de dépenses de 478.721 fr. 03.

D'où un excédent de recettes de 39.510 fr. 98, qui constitue le reliquat définitif de l'exercice 1912, à reporter aux chapitres additionnels de l'exercice 1913, article 1er.

BUDGET ADDITIONNEL COMMUNAL. — Le citoyen Florimond Lecomte, adjoint aux finances, présente le projet de budget additionnel pour 1913, qui a reçu l'avis favorable de la commission municipale des finances.

Ce budget s'établit par 150.099 fr. 08 en recettes et autant en dépenses.

Dans la 1re section des recettes, figure à l'article 1er la somme de 39.510 fr. 98, représentant l'excédent de l'exercice 1912.

Dans la 2e section, une seule recette, celle de 2.000 fr., représentant les sommes versées par la ville à capital réservé sur la tête de M. Dufermont, secrétaire de la mairie en retraite, décédé, et qui seront remboursées par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Dans les dépenses, dit le citoyen Lecomte, nous avons porté au paragraphe 1er tous les restes à payer pour travaux et constructions.

Au paragraphe 2 figure une somme de 187 fr. 50 pour honoraires aux médecins pour délivrance de certificats médicaux aux indigents qui ont sollicité le bénéfice de la loi sur l'assistance obligatoire.

Ici, le citoyen Lecomte explique pourquoi cette somme, afférente aux exercices 1911 et 1912, n'a pas été payée aux ayants-droit et pourquoi l'administration municipale a été tenue de l'inscrire au budget additionnel.

En octobre 1911 dit-il, M. Thérin, maire de Wattrelos, informait par lettre le vice-président du Bureau d'Assistance que l'administration municipale était d'avis d'accorder un fixe annuel de 50 francs à chacun des trois médecins chargés d'examiner les infirmes et incurables postulant à l'assistance obligatoire.

Ces conditions furent agréées par les trois médecins : MM. Leplat, Maillard et Broquet. Mais M. Thérin oublia de demander au Conseil municipal d'ouvrir le crédit nécessaire. Il comptait, paraît-il, que la préfecture aurait payé pour la commune. En tout cas, il ne fit aucune demande à la Préfecture.

Les médecins, continue la rapporteur, nous ayant présenté leur mémoire, nous fûmes dans l'impossibilité de le payer, faute de crédit. Transmis à la Préfecture le 13 décembre 1912, avec prière de mandater, le pré nous le retourna le 16 avril dernier, avec une fin de non-recevoir en règle, le département n'étant pas du tout tenu au paiement des honoraires dûs pour la délivrance des certificats dont s'agit.

Or, comme il y a là un engagement pris par l'ancienne administration, que les médecins ont exercé leur mandat pendant le 4e trimestre 1911 et l'année 1912, nous avons été dans l'obligation de porter un crédit de 187 fr. 50, soit 62 fr. 50 pour chacun des médecins, au paragraphe 2 du chapitre 3 du budget additionnel.

Comme, d'autre part, on ne peut pas laisser à la charge d'indigents qui sollicitent le bénéfice de l'assistance obligatoire les honoraires dûs pour délivrance de certificats médicaux, nous avons ouvert au paragraphe 3 du budget additionnel un crédit de 150 francs pour l'année 1913.

Le citoyen Lecomte expose ensuite que, suivant les instructions contenues dans la circulaire préfectorale du 25 avril dernier, l'administration municipale a veillé à l'inscription de tous les crédits nécessaires pour l'exercice en cours, tout en pouvant inscrire des dépenses pour des travaux nécessaires, comme la restauration de la rue Magenta, la création d'ouvres utiles comme le service municipal de consultation de nourrissons, l'inspection des écoles, etc.

En terminant, le rapporteur fait connaître que la commission des finances a jugé le budget régulièrement établi.

A l'unanimité, le Conseil l'approuve.

UN JUBILE. — Les époux Boulanger-Duvillers, demeurant rue de France, se proposent de fêter leur jubilé de 50 ans de mariage le lundi 4 août, fête des fabricants.

Suivant l'usage, le Conseil décide qu'une subvention de 50 francs, à prélever sur le crédit des fêtes, leur est accordée.

(A suivre).

PARTI SOCIALISTE. — Ce soir mercredi, à sept heures et demie, réunion du groupe du Sapin-Vert chez le citoyen Pierre Deprince, rue du Mont-à-Leux. Questions importantes.

LA JEUNESSE DE FRANCE. — On nous communique la note suivante :

Dimanche a eu lieu la réunion générale de la si prospère société la « Dotation de la Jeunesse de France » au siège social, situé café et débit de tabac Masurel,

M. Delattre présidait.

L'ordre du jour comprenait entre autres la nomination d'un secrétaire et la question de la réassurance pour les anciens sociétaires.

Par acclamations, M. Louis Masurel est nommé secrétaire.

Quant à la réassurance, les avantages pour les anciens sociétaires sont si flagrants qu'elle ne fut pas discutée et tous voulurent en profiter.

Un certain nombre de personnes assistant par curiosité à la réunion en profitèrent pour donner leur adhésion.

Toutes les personnes désirant connaître les avantages de cette société sont priées de s'adresser au siège social.

LA FETE CHAMPETRE DU 8 JUIN. — Le comité de la Caisse des écoles se réunira ce soir mardi, à sept heures et demie, à la mairie, pour la désignation des commissaires de la fête champêtre organisée au profit des enfants pauvres des élèves des écoles publiques.

Si le temps veut bien se mettre de la partie, la fête est assurée d'un grand succès.

Toutes les dispositions sont prises pour l'exécution parfaite du programme.

LES ACCIDENTS. — Albert Dursin, encolleur chez D'Halluin-Lepers, a été blessé à la main droite. Dix jours de repos.

— Dans le même établissement, Marie Cardon, tisserande, a été blessée à la jambe droite. Dix jours.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes de la Hougarde ont arrêté, dans la nuit du 31 mai au 1er juin, Gallin Martel, 20 ans, mineur, demeurant à Roubaix, au moment où il cherchait à introduire en fraude 12 kilos de tabac, d'une valeur de 145 francs.

— Les préposés de la Martinoire ont arrêté, dans la nuit du 31 mai au 1er juin, Maessens Jacques, 34 ans, sans profession, si domicile, au moment où il cherchait à introduire en fraude 2000 allumettes et des cigares, d'une valeur de 240 francs.

Ces deux fraudeurs ont été transférés à Lille par la gendarmerie de Wattrelos.

DANS LES DOUANES. — Le préposé des douanes Authier est passé à Pont-à-Marcq.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — Naissances du 2 juin. — Gilberte Vancauwenberghe, rue du Château-d'Or, maisons Callens. — Léonie Massena, rue Saint-Vincent-de-Paul, 2. — Marie François, rue de Calais, 1.

Mariage. — Oscar Decrenne, cordonnier et Marthe Beheaert, confectionneuse.

Décès. — Jules Hellin, 56 ans, tisserand, rue du Moulin, 42. — Lucienne D'Hondt, 14 mois, rue des Champs, cité Lefebvre, 37. — Aline Duquesnoy, tisserande, 28 ans, rue du Trou-de-Fouan.

LE
Sucre Béghin
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

Gazette Tourquennoise

L'XPLOSION

M. Gobert, juge d'instruction, a commis M. Boon, directeur du laboratoire municipal de Lille, à l'effet de déterminer les causes de l'explosion qui eut lieu samedi chez M. Petit, usinier à Tourcoing.

On se souvient qu'au cours de cet accident, un homme fut tué et un autre grièvement blessé.

AU CABARET

La nommée Marie Roosen, née à Mouscron le 22 janvier 1882, épouse séparée de fait de Henri Lecoutre, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir ouvert un cabaret, rue Derveaux, 4, sans avoir fait la déclaration prévue à l'article 2 de la loi du 17 juillet 1880.

Cette cabaretière sera en outre poursuivie pour avoir occupé une servante non munie du certificat de bonne vie et mœurs. Celle-ci, Rosalie Isewein, née à Cappelle-au-Bois (Belgique) le 20 novembre 1881, sera également poursuivie pour s'être fait occuper dans un débit sans certificat de bonnes vie et mœurs et avoir pris des consommations avec des clients.

UN PIGNON DE MAISON S'ECROULE

Dimanche vers neuf heures du soir, Mme veuve Vandenbrouck, demeurant rue de la Potente, n° 100, fut surprise par un violent craquement. C'était le pignon de sa maison qui venait de s'écrouler sur la voie publique. Cette maison est très ancienne. Au début de la semaine dernière, le service de la voirie avait fait la constatation du mauvais état dudit pignon qui présentait un surplomb et de nombreuses crevasses. Sur la production du rapport de ce service, M. le maire de Tourcoing avait mis en demeure le propriétaire d'avoir à prendre les précautions de sécurité publique et d'avoir à démolir le pignon. Le dernier délai accordé expirait hier lundi. Ce qui devait se produire s'est produit, heureusement sans accident de personne.

Cette maison était la propriété de M. Ernest Legentil, du château d'Estruval-Le Parcq (Pas-de-Calais). Il ne reste plus qu'à la démolir entièrement.

ATTAQUE NOCTURNE

La nuit de dimanche à lundi vers deux heures du matin, un garçon coiffeur, M. Destooper Georges, demeurant rue du Haze, 96, passait sur la Grand'Place quand un inconnu qui le suivait depuis sa sortie du café Lecafette l'aborda pour lui proposer de participer à un vol, ajoutant qu'il ferait une riche affaire. M. Destooper repoussa cette offre et se dirigea vers l'Hôtel de Ville pour avertir le poste de police. L'inconnu le rejoignit et lui porta deux coups de poing sur le cou, puis sortant de sa poche un revolver il tira un coup en l'air en disant : « Remettez-moi tout ce que vous possédez ! »

Craignant que son agresseur ne tire sur lui M. Destooper courut au bureau de police ; les agents firent des recherches et à quatre heures et demie l'agent Verschaever trouva l'agresseur au cabaret Potoi, rue des Coulons.

Cet individu était nanti du porte-monnaie moins l'argent et du pince-nez volés à M. Destooper.

Etant ivre il fut mis au violon en attendant que son ivresse soit dissipée. Au moment de son incarcération, il a refusé de faire connaître son identité. Interrogé hier matin vers six heures par M. Guichard, commissaire du 1er arrondissement, cet individu a déclaré se nommer Georges Duber, 28 ans, journalier, demeurant à Tourcoing, rue du Clinquet, 33. Il dit qu'il était ivre la nuit dernière et qu'il ne se souvient de rien. Il sera transféré à parquet aujourd'hui.

Le véritable Savon à l'EAU de COLOGNE est marqué
312
Victor VAISSIER

EXCURSIONNISTES TAPAGEURS

Hier à une heure du matin un train spécial venant de Gand se dirigeant sur Paris est passé en gare de Tourcoing. Les 1,500 personnes qui y avaient pris place durent descendre pour la visite de douane réglementaire. Ce fut une cohue indescriptible ; cris, tapage, menaces, rien ne manqua. Les agents et employés du chemin de fer furent débordés et plusieurs vitres des portes de sortie volèrent en éclats.

QUARTIERS DES CINQ VOIES ET DE LA TOSSE

Le comité général des fêtes a été constitué comme il suit : Président : M. L. Delplanque ; vice-président : M. E. Egels ; secrétaire : M. Beuscart, 63, rue de l'Union ; trésorier : M. H. Brassart ; membres : MM. J. Baert, A. Delescluse, Th. Desmettre, E. Lemaire, L. Picavet, Tanghe.

Ont été adjoints au comité comme directeur et directeur adjoint du cortège : MM. Alph. Vandenbucke et A. Devalez et les conseillers municipaux du quartier : MM. A. Beltette, J. Heulst, L. Léonard.

La prochaine et dernière assemblée générale aura lieu dans la cantine de l'école des filles, rue de l'Epidème, jeudi prochain, 5 juin, à huit heures. Dans cette assemblée à laquelle la présente note servira de convocation et à laquelle sont invitées indistinctement toutes les personnes ayant des propositions à faire, le comité présentera le programme des fêtes et arrêtera définitivement tous les points de ce programme.

Le comité continue à rechercher les ressources nécessaires pour faire une belle fête et les listes de souscription sont présentées à domicile et déposées chez les adhérents à la fête. Il est désirable qu'on réserve aux collecteurs un accueil sympathique et généreux, car le Comité a l'intention, s'il est aidé, comme il l'espère, de mettre sur pied un programme intéressant et varié.

L'EXCURSION DE LA RUE NEUVE

C'est dimanche qu'a eu lieu l'excursion de la rue Neuve, au Mont de l'Enclus.

Le départ s'effectua en gare de Tourcoing à 7 h. 53. Le temps se maintint au beau. L'arrivée eut lieu à Orroir à 9 h. 30 sans incident. Au son de la musique nos excursionnistes se rendirent au Mont, mais à peine arrivés, la pluie se mit à tomber. Tout le monde se réfugia en son hôtel et y resta enfermé jusqu'au départ du train le soir, la pluie n'ayant cessé de tomber un seul instant.

Ce fut encore en gare d'Orroir de 6 à 7 heures le soir que régna le plus de gaîté.

Le retour se fit à 9 h. 25 en gare de Tourcoing.

ETAT-CIVIL

du TOURCOING du 2 juin 1913

Naissances. — Alexandre Vamour, rue de la Dîme, 14. — Henriette Desurmont, rue du Chêne-Houpline, 338. — Gérard Debaussart, rue du Pont-Romain, 61. — Jean Seisse, rue du Calvaire, 67. — Raymond Lemaire, rue Lance-Chaquet, 139. — Béjans Devalez, rue de Belfort, 31.

Décès. — Félix Tricot, 56 ans, contremaître, rue du Luxembourg, 12. — Marie Maertens, 16 ans, rue d'Alsace, 26. — Maria Hersin, 43 ans, sans profession, rue d'Orléans, 12. — Gustave Houpline, 60 ans, sans profession, rue du Hazé, 86. — Louis Desplechin, 78 ans, sans profession, rue d'Havré, 3. — Raymonde Evrard, 27 jours, rue de l'Epine, cour Vandamme, 3.

LINSELLES

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral en date du 26 mai, M. Dehaene Edouard, tisserand, est nommé administrateur du bureau de bienfaisance de Linselles, en remplacement de M. Noulet, démissionnaire.

COMINES

JAMBE CASSEE. — M. Arthur Simons, 45 ans, journalier, chez M. Louis Catteau, industriel, est tombé si malheureusement dimanche soir, qu'il se fractura la jambe.

Comme il ne pouvait se relever, des passants le portèrent à son domicile.

Il a été transporté à l'hôpital hier matin. Le médecin a constaté une fracture du tibia et a prescrit un repos de six semaines.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Adjudication publique du 2 juin. — Travaux à exécuter pour la mise en état de viabilité de la rue numéro 1 et d'un tronçon de la rue numéro 4 (maisons ouvrières au lieudit : chemin de l'Apothicaire).

Montant des travaux à exécuter : 13000 francs. — Cautionnement : 650 francs. — Adjudicataire : M. Gustave Cousin-Delcroix, entrepreneur à Comines, rabais de 9 pour cent.

SUCRE ABEILLE Le plus sucré

DOUAI

A L'HOTEL-DIEU

Alfred Leleneur, 40 ans, charretier chez MM. Petit, meuniers à Lambres, a eu un pied écrasé au cours de son travail.

Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

LES CONCERTS MILITAIRES

A partir du 1er juin, les concerts militaires du dimanche auront lieu place Carnot, de 8 à 9 heures du soir.

JEU DE BILLON DE CAYANT

La commission du jeu de billon de Cayant s'est réunie sous la présidence de M. Aligard, pour établir le programme du concours en 1913.

Les prix sont ainsi établis comme suit : 1er prix, 200 francs et une médaille d'argent ; 2e prix, 150 francs ; 3e prix, 120 francs ; 4e prix, 100 francs ; 5e prix, 80 francs ; 6e prix, 50 francs.

En outre 6 primes de 20 francs seront attribuées aux parties ayant perdu au dernier tour contre les parties déclarées gagnantes.

Après ce concours, la commission organise un championnat doté de 100 francs de prix.

1er prix, 60 francs et médaille d'argent ; 2e prix, 40 francs.

LES PRODUITS DE L'OCTROI

Pendant le mois de mai 1913 les produits de l'octroi se sont élevés à 67.860 fr. 23, en diminution de 4 800 fr. 83, sur mai 1912.

Les cinq premiers mois de 1913 ont donné 466.018 fr. 98, en augmentation de 11.435 fr. 76 sur les cinq premiers mois de 1912.

Les produits des cinq premiers mois de l'exercice 1912 étaient en augmentation de 24.557 fr. 97 sur ceux de la période correspondante de 1911.

REMERCIEMENTS

Mme Fry et sa famille, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de M. Eugène Fry, les prient d'agréer leurs sincères remerciements.

CONCOURS DE BILLON

Le concours de billon, organisé par l'« Académie de la Porte de Lille », n'ayant pu avoir lieu, par suite du mauvais temps, est remis au dimanche 15 juin prochain.

A LA BRAYELLE

Les anciens de l'Aéronautique du Nord sont venus lundi visiter le centre d'aviation de la Brayelle.

L'aviateur Bolant a exécuté quelques beaux vols devant eux.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marguerite Delenclos, 8, place Maugin. — Mathé Demont, 8, place Maugin. — Henri Crépieux, 34, rue de la Mairie. — Hélène Bléquy, Dorignies. — Victor Lecomte, à Dorignies. — Pierre Muller, rue de l'Abbaye-des-Prés, 46.

Mariages. — Louis Allandrieu, professionnel en pharmacie, à Douai, et Madeleine Vandamme, sans profession à Douai. — André Guilleminot, verrier à Douai, et Léa Stassart, ménagère, à Douai. — François Denneulin, ouvrier mineur, à Douai, et Marie Delplanque, ménagère à Douai.

Décès. — Louis Monturier, 87 ans, sans profession, veuve de Laurent Lesarque, rue des Ferronniers, 65. — Joséphine Fournean, 36 ans, ménagère, épouse d'Augustin Morteiette, à Dorignies. — Dalbia Dermaux, 23 ans, batelière, épouse d'Arthur Wiaut, rivage Gayant. — Florence Debocq, 20 ans, couturière, célibataire, 3, rue Saint-Benoît. — Léocadie Delro, 88 ans, ménagère, veuve de François Coton, rue du Canteleu, 37. — Gabrielle Castelain, 22 ans, sans profession, célibataire, 15, rue Delcambre.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SOMAIN

AUX COQUELEUX. — Le dimanche 8 juin concours sur Vendôme, organisé par l'« Hirondelle Somainoise », établie chez M. Dumont-Maillet, 125 francs de prix d'honneur, répartis en 20 prix de cinq francs et 25 fr. de série, frais et honneur.

ACTE DE COURAGE. — Un cheval appartenant à M. Vicart Lesens, cultivateur, s'étant emballé mercredi dans la rue de Villers, M. Alphonse Courbez, comptable, se jeta à la tête de l'animal et parvint à l'arrêter. Des accidents auraient pu se produire en raison de la sortie de l'Ecole. Félicitations.

ERRE

MALVEILLANCE. — Un vandale inconnu a coupé une vigne et enlevé toutes les fleurs d'un rosier, dans le jardin du mineur Denis Romplceau.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CONDE-SUR-L'ESCAUT

Concours agricole du Canton

Dimanche s'est tenu à Condé le sixième congrès annuel organisé par l'Union agricole du canton de Condé.

Par suite du mauvais temps les concours-expositions d'instruments aratoires, de chevaux, de bovins et de volailles, qui présentaient cependant un très vif intérêt, n'attirèrent un nombre de curieux aussi considérable que les années précédentes.

A 10 heures eut lieu à l'Hôtel de Ville la réception des membres des jurys. MM. Dupont, de Wavrechain-sous-Denain ; Mochez, d'Onnaing, Criquelion, de Chièvre (Belgique), pour le concours de chevaux ; — MM. Brabant, d'Onnaing, Giard, de Saultain, Deridder, de Chapelle-à-Wattine (Belgique) pour le concours de bovins ; — MM. Caby, d'Hergnies, Thisse, de Crespin, pour le concours de volailles.

L'exposition des machines agricoles se tenait sur la place d'Armes ; les autres concours sur la place Verte.

LE BANQUET

A une heure et demie, un banquet, placé sous la présidence de M. Castiau, conseiller général, réunit au salon de Paris quelques personnalités les membres des jurys, des maires du canton et des exposants.

Le menu, très copieux et très bien servi, fait honneur à l'hôte.

Au dessert, M. Castiau, M. Estyle, président de l'Union agricole, M. Macarez conseiller d'arrondissement, prirent la parole et burent à la prospérité de l'Union. Ils rendirent hommage au dévouement de M. Cazin le secrétaire de l'Union.

Enfin, M. Daniel de Bourbon, directeur du dépôt des haras à Compiègne, remercia le président de l'Union de l'accueil qui lui avait été réservé et l'assura qu'il serait fait droit à sa demande de la création d'une station d'étalons à Condé.

Ces paroles furent saluées par de vifs applaudissements.

LE PALMARES

Voici les palmarès des différents concours :

Espèce chevaline. — *Juments suitées* : 1er prix, 50 fr. et médaille à M. Duc Edmond, de Macou ; 2e, 45 fr., à M. Bureau Henry, de Thivencelles ; 3e, 40 fr., à M. Delière Charlemagne ; 4e, 35 fr., à M. Dulieu Raymond ; 5e, 30 fr., à M. Lédé Alexandre ; 6e, 25 fr., à M. Bureau Henry.

Juments saillies. — 1er prix, 45 fr. et médaille, à M. Edmond Blanchard ; 2e, 40 fr., à M. Albert Lonpret ; 3e, 35 fr., à M. Vincent Charles ; 4e, 30 fr., à M. Blanchard Edmond.

Pouliches de 3 ans. — 1er prix, 35 fr. et médaille, à M. Lédé Prudent ; 2e, 30 fr., à M. Delière ; 3e, 25 fr., à M. Sibille ; 4e, 20 fr., à M. Procureur ; 5e, 20 fr., à M. Dupas ; 6e, 15 fr., à M. Dulieu Raymond ; 7e, 15 fr., à M. Dulieu Mulin.

Pouliches de deux ans. — 1er prix, 30 fr. et médaille, à M. Duc Abel ; 2e, 25 fr., à M. Duprez Omer ; 3e, 10 fr., à M. Vincent Charles.

Pouliches de un an. — 1er prix, médaille de bronze, à M. Alglave Dernoncourt ; 2e, médaille de bronze, à Mme veuve Rousseau Louis, de Macou.

Prix de groupes. — 1er prix, 25 fr., à M. Henry Bureau ; 2e, 15 fr., à M. Delière Charlemagne ; 3e, 15 fr., à M. Blanchard Edmond.

Espèce bovine. — *Taureaux sans dents.* — 1er prix, 35 fr., à M. Tricot Jules, de Thivencelles ; 2e, 25 fr., à M. Davez-Verchain, de Vicq ; 3e, 20 fr., à M. Blanchard Edmond, de Condé-Macou.

Taureaux avec deux dents. — 1er prix, 35 fr., à M. Mercier, de Saint-Aybert ; 2e, 25 fr., à M. Piette Achille, de Vicq ; 3e, 20 fr., à M. Sibille César, de Vieux-Condé.

Taureaux avec quatre dents. — 1er prix, 30 fr., à M. Duc Abel, de Condé-Macou ; 2e, 20 fr., à M. Tricot Jules, de Thivencelles ; 3e, 15 fr., à M. Edmond Blanchard, de Condé-Macou.

Vaches. — 1er prix, 30 fr., à M. Duc Abel ; 2e, 25 fr., à M. Louis Demarcq, de Vieux-Condé ; 3e, 20 fr., à M. Rimaux François de Thivencelles ; 4e, 20 fr., à M. Rimaux Francois, de Thivencelles ; 5e, 20 fr., à M. Dubois Florent, de Thivencelles ; 6e, 20 fr., à M. Rimaux Francois, de Thivencelles ; 7e 15 fr., à M. Duc Abel, de Condé-Macou ; 8e, 15 fr., à M. Rimaux Alexis, de Saint-Aybert ; 9e, 15 fr., à M. Rimaux Alexis, de Saint-Aybert ; 10e, 10 fr., à M. Dubois Florent, de Saint-Aybert ; 11e, 10 fr., à M. Duprez Omer, d'Hergnies ; 12e, à M. Duc Abel, de Condé-Macou ; 13e, 10 fr., à M. Merlin Alfred, de Saint-Aybert ; 14e, 10 fr., à M. Edmond Blanchard, de Condé-Macou.

Lots de vaches. — 20 fr. à M. Rimaux François, de Thivencelles ; 15 fr. à M. Ducatel, de Condé-Macou ; 10 fr. à M. Rimaux Alexis, de St-Aybert.

Génisses sans dents. — 1er prix, 20 fr., à M. Blanchard Edmond ; 2e, 15 fr., à M. Duwelz-Holelle, de Saint-Aybert ; 3e, 10 fr., à M. Alexandre Ledé, de Thivencelles ; 4e, 5 fr., à M. Edmond Blanchard ; 5e, 5 fr., à M. Edmond Blanchard.

Génisses à deux dents. — 1er prix, 20 fr., à M. Emile Gossez, d'Escautpont ; 2e, 15 fr., à M. Blanchard Edmond ; 3e, 10 fr., à M. Alfred Merlin ; 4e, à M. Mercier Zéphyrin ; 5e, à M. Clément Berlubiaux, d'Hergnies.

Lots de génisses. — Un prix de 15 francs à M. Blanchard Edmond.

Poules. — Médaille à M. Frère Léon, d'Hergnies ; cinq prix d'honneur à M. Lebleu Léopold, de Condé-Macou ; 1er prix, à M. Blamart Louis, de Fresnes ; 1er prix à M. Lebleu Léopold ; 2e, à M. Alglave Dernoncourt, d'Escautpont ; deux 2e prix à M. Frère Léon, de Condé-Macou.

Canards. — Prix d'honneur à M. Lebleu Léopold ; 1er prix, à M. Lebleu Léopold ; 2e, à M. Kaufmann, de Condé-Macou.

Poules naines. — Prix d'honneur à M. Lebleu Léopold ; 2e prix, à M. Frère Léopold ; mention très honorable à M. Bernard Allart, de Vieux-Condé.

Pigeons. — Prix d'honneur à M. Edouard Naude, de Condé ; 1er prix à M. Kaufmann.

Les autres prix ont été attribués à M. Edouard Naude.

Lapins. — Deux 1ers prix à M. Bergerard Désiré, de Fresnes ; deux seconds prix à M. Lebleu Léopold ; un second prix à M. Blamart Léon, de Fresnes ; un second prix à M. Hainaut Emile, de Condé-Macou ; deux mentions très honorables à M. Kaufmann, de Condé-Macou ; une mention très honorable à M. Emile Hainaut, de Condé-Macou.

HASNON

FUNERAILLES CIVILES. — Le citoyen Henri Tilmont, membre de la Section du Parti Socialiste d'Hasnon, de la Libre-Pensée « Les Enfants de Voltaire » de Wallers, vient d'avoir la douleur de perdre sa fille âgée de 17 ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi 4 juin, à quatre heures et demie du soir.

Tous les socialistes et libres-penseurs se feront un devoir d'assister à ces funérailles.

Rendez-vous à Catage, lieudit « Le Tertre ».

DENAIN

A PROPOS DE PERQUISITIONS. — On nous écrit :

« Je viens d'envoyer au ministre de la justice une vigoureuse protestation pour l'honneur dont vient de me gratifier le juge d'instruction de la Seine, par la perquisition opérée chez moi.

« Antimilitariste ! Soit. Ce monsieur, si bien renseigné sur les autres citoyens, aurait dû prendre la peine de s'informer de mon nom : il aurait su que tout antimilitariste que je suis, j'ai un fils, mon aîné, âgé actuellement de 19 ans qui s'est engagé au 1er régiment de la Légion étrangère à Sidi-bel-Abbès (Algérie). Beaucoup de ces messieurs peuvent-ils en dire autant ? Cependant, mon droit de père de famille serait de réclamer le rapatriement au foyer paternel d'un fils que le bureau de recrutement de Valenciennes a fait engager sous un faux nom le 22 février de cette année. Il aurait su de quel côté étaient les « antimilitaristes ».

« Je plains mon pays, car ces bureaux de la guerre sont ainsi recrutés en agents chargés de vous renseigner sur les effectifs de nos voisins, rien d'étonnant que l'on retienne une classe sous les drapeaux une année de plus. Continuez donc, Messieurs, ne vous gênez pas ; tentez d'affoler les familles : le pays même : vous ne faites que provoquer la risée des gens. Les moines des inventaires des églises va revenir contre nous, car chez les adversaires de la laïque vous n'oseriez pas aller, de peur de recevoir les vases les moins odorants et les horions sur la face. Allez-y donc, Messieurs, ne vous arrêtez pas pour si peu. En attendant, je vous déclare que pour le moment confondre l'antimilitarisme que vous propagez ainsi avec celui que vous me prêtez, il y a erreur.

Adolphe EVIN, délégué mineur.

LOURCHES

MISE A SAC D'UNE MAISON

Le sieur Auguste Placard, étant ivre, vint arracher la palissade clôturant le jardin de son voisin, M. Etienne Soriaux, vernier. Il défonça la fenêtre de la cuisine et, par cette ouverture, lança plusieurs briques dans la pièce, brisant des meubles et de la vaisselle.

Les rideaux furent également arrachés.

Placard s'introduisit ensuite dans